



Commune de  
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
Du CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 013/2026**

**Séance du 24 mars 2026**

Date de convocation : 18/03/2026

Date d'affichage : 18/03/2026

**Secrétaire de séance : Madame SZCZOTKOWSKI Emilie**

Nombre de conseillers : 11

**Présent(e)s :**

Monsieur SALENGRO Roland  
Madame BERTON Dominique  
Monsieur LENOIR Christian  
Madame DEHIÈRE Aurélie  
Madame DESOMBREUX Clarisse  
Madame GERARDEAUX Marlène  
Monsieur POULAIN Guillaume  
Monsieur LEVIVE Vincent  
Madame SZCZOTKOWSKI Emilie  
Monsieur SOLER Romain  
Monsieur MERIAU Nicolas

**Absents excusés :**

**Absents ayant donné procuration :**

**Objet : Création des commissions communales et désignation de ses membres.**

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer quatre commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Commission Vivre ensemble et intergénérationnel.

Commission travaux, environnement, cadre de vie et patrimoine.

Commission communication.

Commission finances.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 7 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à quatre commissions.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

**Article 1 :** Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

1. Commission Vivre ensemble et intergénérationnel.
2. Commission travaux, environnement, cadre de vie et patrimoine.
3. Commission communication.
4. Commission finances.

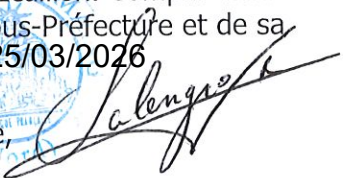
**Article 2 :** Les commissions municipales comportent au maximum 7 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à quatre commissions.


**Article 3 :** Après appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

<p><b>Commission Vivre ensemble et intergénérationnel</b></p>	<p>Responsable : <b>DEHIÈRE Aurélie</b>          Responsable adjoint : <b>BERTON Dominique</b>          Membres : <b>SALENGRO Roland</b>  <b>DESOMBREUX Clarisse</b>  <b>GERARDEAUX Marlène</b>  <b>POULAIN Guillaume</b>  <b>SZCZOTKOWSKI Emilie</b></p>
<p><b>Commission travaux, environnement, cadre de vie et patrimoine</b></p>	<p>Responsable : <b>LENOIR Christian</b>          Responsable adjoint : <b>BERTON Dominique</b>          Membres : <b>SALENGRO Roland</b>  <b>GERARDEAUX Marlène</b>  <b>LEVIVE Vincent</b>  <b>SOLER Romain</b>  <b>MERIAU Nicolas</b></p>
<p><b>Commission communication</b></p>	<p>Responsable : <b>SZCZOTKOWSKI Emilie</b>          Responsable adjoint : <b>DEHIÈRE Aurélie</b>          Membres : <b>SALENGRO Roland</b>  <b>LEVIVE Vincent</b>  <b>MERIAU Nicolas</b>  <b>POULAIN Guillaume</b></p>
<p><b>Commission finances</b></p>	<p>Responsable : <b>SALENGRO Roland</b>          Responsable adjoint : <b>DESOMBREUX Clarisse</b>          Membres : <b>BERTON Dominique</b>  <b>SOLER Romain</b>  <b>MERIAU Nicolas</b>  <b>POULAIN Guillaume</b></p>

11 POUR	0 ABSTENTION	0 CONTRE
---------	--------------	----------

Certifié exécutoire par Nous Maire de Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de sa publication le **25/03/2026**

Le Maire, 



Pour copie certifiée conforme  
 Sommaing sur Écaillon, le **25/03/2026**

Le Maire, 

Le Secrétaire de séance, 



